RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: C87CD175-C0D9-4C99-8B6A-78C2BBEEBE72

DRILLDEEP

Société par actions simplifiée

au capital de 2 000 000 euros

Siège social : 2 Avenue du Président Pierre Angot, 64000 PAU

RCS PAU 925 006 892

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 02 MAI 2025

ARVERNE GROUP, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 398 337,77 euros, 2 Avenue du Président Pierre Angot, 64000 Pau, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pau sous le numéro 895 395 622, dûment représentée aux fins des présentes par Monsieur Pierre BROSSOLLET, Président,

PREMIERE DECISION

Le Président décide de transférer le siège social du 2 Avenue du Président Pierre Angot, 64000 PAU au 4 Chemin de Barincou à PAU (64000) et ce à compter du 02 mai 2025.

En conséquence, le Président modifie l'article 1.4 des statuts de la manière suivante :

« *ARTICLE 1.4 - SIÈGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 4 Chemin de Barincou à PAU (64000). »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Pierre BROSSOLLET

Société ARVERNE GROUP

DocuSigned by:
[redacted]
7EFA706CA31C40C...